

LES RESIDENCES D'ARTISTES

RAMDAM, UN CENTRE D'ART a pour objectif de favoriser le travail des artistes et de soutenir la création artistique contemporaine. L'accueil d'artistes en résidence - quelque soit leur domaine de recherche - constitue le coeur de son action.

Les résidences sont ouvertes aux artistes ou équipes souhaitant développer un projet de création, un temps de laboratoire et d'expérimentation, une recherche en amont d'une production à venir. L'organisation d'une ouverture au public pendant le temps de la résidence est laissée à l'appréciation des artistes, et le cas échéant, à construire en concertation avec le lieu.

RAMDAM, UN CENTRE D'ART accueille à la fois des artistes débutant leur parcours et des artistes d'expérience, des artistes avec ou sans soutien institutionnel, des artistes solitaires et des équipes constituées.

Impulsé par une direction artistique collégiale, le lieu fonctionne pour une grande part sur un engagement bénévole des artistes partenaires formant le Conseil de Projet, appuyés par Sally Poulin, coordinatrice salariée et François Gauriaud, responsable technique salarié. **Cette organisation définit une philosophie politique à l'oeuvre, aussi une attention soutenue sera portée vers les artistes ou équipes soucieux d'inscrire leur recherche en résonance avec le projet RAMDAM, UN CENTRE D'ART.**

Choix des résidences :

Deux appels à projet semestriels sont lancés chaque année.

A noter que pour les résidences qui auront lieu entre juillet et décembre 2020, RAMDAM, UN CENTRE D'ART étudiera les demandes de résidences d'un mois minimum, possiblement fractionné en 2 périodes de 15 jours.

Pour cet appel à projet, les 80 premiers dossiers reçus seront étudiés.

Un conseil de résidence a en charge la sélection des artistes accueillis. Ce conseil se renouvelle à chaque session, il est constitué de 4 membres du Conseil de Projet de RAMDAM, UN CENTRE D'ART, et de 4 personnes extérieures choisies pour leur engagement dans la vie artistique.

Première étape : pré-sélection sur étude des dossiers.

Deuxième étape : entretien avec les artistes pré-sélectionnée en compagnie de 3 membres du conseil de résidences.

Troisième étape : délibération et choix final des équipes accueillies.

Conditions financières :

RAMDAM, UN CENTRE D'ART attribue une aide à la résidence forfaitaire de 500€ pour participation aux frais et de 5€ par pers/jour de résidence (plafonné à 500€).

Pour remplir le formulaire :

Nous vous demandons de prendre connaissance en amont de la fiche technique de RAMDAM, UN CENTRE D'ART et de ses modalités de fonctionnement, avant de formuler votre demande.

Votre demande de résidence doit concerner une (ou deux) périodes de travail ayant lieu **entre juillet et décembre 2020**.

Ouvrez le formulaire avec Acrobat Reader. Double-cliquez sur l'endroit où vous souhaitez insérer du texte.

Veillez à ne pas remplir les cases au-delà de ce qui est visible à l'impression

Merci de compléter entièrement ce formulaire et de nous le retourner **au plus tard le dimanche 16 février, 23h59** par mail à : **contact@ramdamcda.org**, **objet : demande de résidence juil-déc 20**.

Si votre dossier est retenu, les entretiens avec le conseil des résidences auront lieu **le samedi 25 avril 2020**.